

Un cas de conjonctivite

Chez un ouvrier de l'industrie cimentière

Un ouvrier de 36 ans, occupant le poste d'ensacheur au service « expédition » d'une cimenterie, consulte son médecin du travail, car ces quatre derniers mois, il se réveille le matin avec les paupières gonflées, une sensation de gêne et de corps étranger sur les yeux, des sécrétions conjonctivales engluant les cils lui collent les paupières. Toute la journée il a les yeux rouges avec larmoiements, picotements, et démangeaisons.

Le diagnostic d'une conjonctivite allergique chronique a été posé, un traitement médical et une éviction du risque pour éviter les complications lui ont été prescrits.

Cette conjonctivite a été déclarée au titre du tableau n°08 des maladies professionnelles pour indemnisation.

Causes de la maladie :

Exposition aux poussières de ciment au cours du conditionnement du ciment (opération d'ensachage manuel) dans des sacs de 50 KG. Le système d'automatisation étant hors d'usage, ce sont les ouvriers qui assurent l'alimentation des ensacheuses en sacs sans port d'équipements de protection individuels (lunettes, masque....).

Prévention :

- Remise en état du système d'ensachage automatique
- Aspiration des poussières
- Port de lunettes et de demi-masques filtrants anti aérosols de type FFP2
- Hygiène individuelle stricte (lavage des mains fréquents et douche en fin de travail)
- Surveillance médicale par les services de santé au travail et le respect des règles d'hygiène.

